

Vos références :

DDT OISE

Service de l'aménagement de l'urbanisme et de l'énergie

Courrier du 16 avril 2018 reçu dans nos services le 19 avril 2018 :

collecte des informations en vue de l'établissement du PAC de la communauté de communes des Lisières de l'Oise dans le cadre de l'élaboration d'un PLU-i valant PLH.

AVIS DDT AISNE

Service de l'urbanisme et des territoires

Unité documents d'urbanisme

Les communes du département de l'Aisne les plus proches du territoire intercommunal des Lisières de l'Oise sont les communes de Audignicourt, Vassens, Morsain, Saint-Christophe-à-Berry, Vic-sur-Aisne, Montigny-Lengrain, Mortefontaine et Retheuil.

AUDIGNICOURT

La commune d'Audignicourt se situe à environ 2,6 km de Nampcel (de centre à centre). Cette commune est uniquement concernée par la SUP T7 qui couvre le territoire national.

Pas de site Natura 2000 ni de ZNIEFF.

Autres informations :

ScoT de la CC Villers-Cotterêts/forêt de Retz approuvé le 24 janvier 2014 (zone blanche)

SDAGE Seine Normandie

La commune n'est pas rattachée à une STEP.

VASSENS

La commune de Vassens se situe à environ 3,3 km d'Autrêches (de centre à centre). Cette commune est uniquement concernée par la SUP T7 qui couvre le territoire national.

ZNIEFF

Réseau de cavités à chauves souris de la vallée du Ru de Vassens - Type 1

Autres informations :

SCoT de la CC Villers-Cotterêts/forêt de Retz approuvé le 24 janvier 2014 (zone blanche)

SDAGE Seine Normandie

La commune n'est pas rattachée à une STEP.

MORSAIN

La commune de Morsain se situe à environ 4,2 km d'Autrêches (de centre à centre). Celle-ci est concernée par les SUP suivantes :

AC1	Protection des monuments historiques (classés, inscrits)c classé église Saint-Martin - 20 décembre 1920
AS1	Instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales DUP du 24/04/2009 Code BRGM 0105-4X-0001 Coordonnées Lambert X660,93 Y194,9 Z56

ZNIEFF

Réseau de cavités à chauves souris de la vallée du Ru de Vassens - Type 1

Autres informations :

SCoT de la CC Villers-Cotterêts/forêt de Retz approuvé le 24 janvier 2014 (zone blanche)

Carte communale approuvée le 7 janvier 2010

Zonage archéologique arrêté du Préfet de région Picardie en date du 18 mai 2010

SDAGE Seine Normandie

La commune n'est pas rattachée à une STEP.

NOUVRON VINGRE

La commune de Morsain se situe à environ 4,2 km d'Autrêches (de centre à centre). Celle-ci est concernée par les SUP suivantes :

AC1	Protection des monuments historiques (classés, inscrits) - classé église Saint-Martin - 20 décembre 1920 sur le territoire de la commune de MORSAIN - inscrit monument de la Croix Brisée et sa borne B 264 - 28 juin 1990 - inscrit monument des Fusillés de Nouvron-Vingré avec sa clôture D 130 - 30 avril 1997 - inscrit tombe Amory D 155 - 30 janvier 1998
------------	---

Autres informations :

SCoT de la CC Villers-Cotterêts/forêt de Retz approuvé le 24 janvier 2014 (zone blanche)

Carte communale approuvée le 11 février 2009

SDAGE Seine Normandie

La commune n'est pas rattachée à une STEP.

SAINT-CHRISTOPHE-A-BERRY

La commune de Saint-Christophe-à-Berry se situe à environ 4,8 km de Saint-Pierre-les-Bitry (de centre à centre). Celle-ci est concernée par les SUP suivantes :

AC1	Protection des monuments historiques (classés, inscrits) - classé carrière de Berry à St-Christophe-à-B chapelle du 1er bataillon territorial Chasseurs-Alpins, autel du 2ème bataillon du 67ème RIT, autel en ogive avec une étoile de David, cor de chasse avec palme du 45ème bataillon de chasseurs à pied - 20 nov 1998 - inscrit carrière de Berry à Saint-Christophe-à-Berry (cad. ZE 82) - 4 novembre 1997 - inscrit PC Reboul à Saint-Christophe à Berry (cad. ZH 92) - 23 novembre 1999
AC2	Protection des sites naturels et urbains, et monuments naturels (classés, inscrits) Site inscrit grottes de Chapaumont comprenant le poste de commandement, figurant au cadastre de Saint-Christophe-à-Berry A 1052 29 janvier 1943

ZNIEFF

Butte de Chapeaumont à Berny-Rivière – Type 1

Autres informations :

SCoT de la CC Villers-Cotterêts/forêt de Retz approuvé le 24 janvier 2014 (zone blanche)

Carte communale approuvée le 16 septembre 2005

SDAGE Seine Normandie

La commune n'est pas rattachée à une STEP.

VIC-SUR-AISNE

La commune de Vic-su-Aisne se situe à environ 2,5 km de Bitry (de centre à centre). Celle-ci est concernée par les SUP suivantes :

AC1	Protection des monuments historiques (classés, inscrits) - classé allée couverte du Clos Bastard détruite AH - 1er mai 1894 - classé château donjon - 18 novembre 1919 - classé église Notre-Dame - 10 janvier 1920 - inscrit château : l'enceinte médiévale et les douves, le mur de clôture, les pavillons d'entrée, les façades et toitures des bâtiments des communs, les façades et toitures du corps de logis XVIIème-XVIIIème siècles, le parc avec sa statuaire et des fabriques (cad. AB 117) - 10 avril 1992 - inscrit église Saint-Martin - servitudes des abords concernant partiellement le territoire de la commune de BERNY-RIVIERE (périmètre de protection) 15 juin 1927
AS1	Instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - Per. Rapp RESSONS LE LONG
EL3	Halage et marche-pied Servitude de marchepied sur l'Aisne
PM1	Plans de Prévention des Risques naturels prévisibles (PPR) PPR I et CB - Vallée de l'Aisne entre Montigny-Lengrain et Evergnicourt - Approbation partielle Aisne aval (23 communes) le 24/04/2008

Autres informations :

SCoT de la CC Villers-Cotterêts/forêt de Retz approuvé le 24 janvier 2014 (zone blanche)
PLU approuvé le 15 septembre 2006

SDAGE Seine Normandie

La commune dispose d'une STEP d'une capacité de 2000 EH

MONTIGNY-LENGRAIN

La commune de Montigny-Lengrain se situe à environ 1,6 km de Courtieux et 2,2 km de Hautefontaine (de centre à centre). Celle-ci est concernée par les SUP suivantes :

AC1	Protection des monuments historiques (classés, inscrits) - classé église et croix Renaissance devant le porche ouest - 10 novembre 1921 - inscrit église sur le territoire de la commune de COURTIEUX dans l'Oise - 26 mars 1927
AC2	Protection des sites naturels et urbains, et monuments naturels (classés, inscrits) Site inscrit fontaine Saint-Martin B 154 - 24 février 1943
EL3	Halage et marche-pied Servitude de marchepied sur l'Aisne
I3	Etablissement de canalisations de distribution et de transport de Gaz - Canalisation Coudun - Vic-sur-Aisne - arrêté de DUP du 31/01/1986 - diamètre 300 Canalisation Montigny-Lengrain - Vauxbuin - arrêté de DUP du 27/02/1987 - Pose de la canalisation en 1987 - diamètre 250 - bande non aedificandi largeur 6 mètres (4d et 2g) - catégorie d'emplacement A et B
I4	Etablissement de canalisations électriques Ligne Sautillet - Soissons Notre Dame, dérivation Chouy (63 Kv) Ligne Sautillet-Soissons-Notre Dame (63 Kv) Poste de Sautillet (63 KV)
PM1	Plans de Prévention des Risques naturels prévisibles (PPR) PPR I et CB - Vallée de l'Aisne entre Montigny-Lengrain et Evergnicourt - Approbation partielle Aisne aval (23 communes) le 24/04/2008
T1	Emprise de Chemins de fer Ligne COMPIEGNE - SOISSONS - ligne ouverte au seul trafic fret - région SNCF de PARIS

Autres informations :

ZNIEFF

Ru de Bourbonnais – Type 1

SCoT de la CC Villers-Cotterêts/forêt de Retz approuvé le 24 janvier 2014 (zone blanche)

PLU approuvé le 7 avril 2017

SDAGE Seine Normandie

La commune ne dispose pas de STEP

MORTEFONTAINE

La commune de Mortefontaine se situe à environ 4,9 km de Chelles (de centre à centre). Celle-ci est concernée par les SUP suivantes :

AC1	Protection des monuments historiques (classés, inscrits) classé fontaine à l'entrée du village - 11 avril 1946 inscrit église - 15 juin 1927
PM1	Plans de Prévention des Risques naturels prévisibles (PPR) PPR I et CB - entre Laversine et Chézy-en-Orxois (17 communes) approuvé le 12/10/2009 pour les Vallées de Ste Clothilde et de Vandy -

Autres informations :

Commune limitrophe d'un site Natura 2000 (SIC) : massif forestier de Retz

ZNIEFF

Côteaux de Retheuil, Vivières et Mortefontaine - Type 1

SCoT de la CC Villers-Cotterêts/forêt de Retz approuvé le 24 janvier 2014 (zone blanche)

SDAGE Seine Normandie

La commune ne dispose pas de STEP

RETHEUIL

La commune de Retheuil se situe à environ 3,7 km de Pierrefonds (de centre à centre). Celle-ci est concernée par les SUP suivantes :

AC1	Protection des monuments historiques (classés, inscrits) classé église Saint-Aubin - 20 octobre 1919
PT1	- SH HARAMONT - station n°0020080010 - zone de garde : 1000 mètres et zone de protection : 3000 mètres décret du 16/06/1961 - gestionnaire: ARMEE de TERRE - SH HARAMONT CARREFOUR DE MONTAIGU - station n°0020140090 - zone de garde: 500 mètres et zone de protection: 1500 mètres décret du 09/01/2002 - gestionnaire: S.Z.C.I.C. de LILLE
PT2	- LH VIVIERES / MARGNY-LES-COMPIEGNE - stations n°0020220002 / 0600220004 - zone spéciale de dégagement: 500 mètres décret du 01/06/1972 - gestionnaire: FRANCE TELECOM -SH HARAMONT - station n°0020080010 - dossier n°112 - zone primaire de dégagement: 200 mètres et zone secondaire de dégagement: 2000 mètres décret du 16/06/1961 - gestionnaire: ARMEE de TERRE - SH HARAMONT CARREFOUR DE MONTAIGU - station n°0020140090 - dossier en cours - zone primaire de dégagement: 200 mètres décret du 16/01/2002 - gestionnaire: S.Z.C.I.C. de LILLE

Autres informations :

Sites Natura 2000 (SIC) : massif forestier de Retz
coteaux de la vallée de l'Automne

ZICO : forêt Picarde - Massif de Retz (PE 04)

ZNIEFF . coteaux de Retheuil, Vivières et Mortefontaine (type 1)
. massif forestier de Retz (type 1)
. site d'échanges interforestiers (passage de grands mammifères de Compiègne/Retz (type 2)

SCoT de la CC Villers-Cotterêts/forêt de Retz approuvé le 24 janvier 2014
PLU approuvé le 14 mars 2013

SDAGE Seine Normandie
La commune ne dispose pas de STEP